

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Entreprise JS 3D

01/2025

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'Acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Le Vendeur, la Société JS 3D, située au 12, rue des Deux Chemineux - 45130 MEUNG-SUR-LOIRE et l'Acheteur conviennent que les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement leur relation. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses CGV. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

1 OBJET

1.1

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre le Vendeur, immatriculé sous le numéro 920 032 109 00026, et tout Acheteur souhaitant bénéficier des services de conception et/ou d'impression 3D proposés.

2 PRESTATIONS

2.1

Le Vendeur propose des prestations adaptées aux besoins de ses Clients, qu'ils soient des particuliers, des professionnels ou associatifs.

2.2

Les prestations proposées par le Vendeur sont à destination des résidents de la France Métropolitaine uniquement.

2.3

Les prestations proposées sont les suivantes :

- Conception de modèles 3D :
 - Création de pièces sur mesure issues d'idées de l'Acheteur, sur la base de croquis et/ou tout élément permettant de produire la pièce.
 - Reproduction de pièces sur la base de croquis/dessin technique et/ou sur la base d'un modèle existant.
 - Distribution du modèle 3D, sur demande (forfait hors conception).
- Impression 3D à la demande :

Fabrication de pièces, désigné par « Objet » à partir de modèles 3D conçus par le Vendeur ou fournis par l'Acheteur, dans la limite physique des imprimantes.

- Impression de prototypes et/ou de petites séries.
- Impression en résine et en filament.
- Assistance et conseils :
 - Aide dans le choix des matériaux, des dimensions ou de la faisabilité technique pour répondre au mieux aux attentes du Client, dans la limite des responsabilités du Vendeur, définie dans l'article 3.

3 RESPONSABILITE SUR LES MODELES 3D FOURNIS PAR LE CLIENT

3.1

En validant la commande, l'Acheteur garantit :

- Que le modèle fourni est techniquement conforme aux exigences d'impression 3D (dimensions, géométrie, etc.).
- Qu'il dispose des droits nécessaires pour utiliser et reproduire le modèle.

3.2

En cas de défaut, de dysfonctionnement ou de non-conformité de l'objet imprimé résultant d'erreurs ou d'omissions dans le modèle 3D fourni par l'Acheteur, le Vendeur ne pourra être tenue pour responsable. L'Acheteur assume l'entière responsabilité des conséquences liées à l'utilisation de son modèle.

4 COMMANDE

4.1

Pour toute demande de prix, le Vendeur produira un devis conformément aux besoins de l'Acheteur. Le Vendeur se réservant le droit de refuser une commande.

4.2

Par défaut, la durée du devis produit est de 30 jours calendaire. Le Vendeur se réservant le droit de la modifier, en le précisant dans le devis.

4.3

La commande est considérée comme ferme et définitive dans les cas suivants :

- Pour les particuliers :
 - Après le paiement complet de la commande.
 - Après le paiement d'un acompte, le cas échéant.
- Pour les professionnels :
 - Par retour du devis signé par l'Acheteur.
 - Et après le paiement d'un acompte, le cas échéant.

4.4

Les modifications demandées après validation du devis pourront entraîner un ajustement des délais et des tarifs.

4.5

La validation de la commande implique l'acceptation des présentes CGV.

5 PRIX

5.1

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande.

5.2

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes (TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI).

5.3

Les frais de livraison sont facturés en supplément et indiqués avant la validation de la commande.

6 PAIEMENT

6.1

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement de l'Acheteur.

6.2

Pour régler sa commande, l'Acheteur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le vendeur et listés dans la FAQ. L'Acheteur garantit au Vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Le Vendeur a mis en place une procédure de vérification des commandes destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu.

6.3

Dans le cadre de cette vérification, il pourra être demandé à l'Acheteur d'adresser par courrier électronique au Vendeur une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La commande ne sera alors validée qu'après réception et vérification par le Vendeur des pièces envoyées.

6.4

La non-observation des conditions de paiement, même en cas de force majeure, rend exigible de plein droit le solde et autorise le Vendeur à reporter ou à annuler sans mise en demeure, la commande en cours.

6.5

Pour tout client professionnel :

Le paiement peut se faire par virement bancaire sur le RIB transmis sur la facture.

Le paiement devra se faire dans les 30 jours suivant la date de réception du produit ou à date d'exécution de la prestation.

Dès lors que le paiement de la facture n'intervient pas dans le délai imparti, des pénalités de retard sont exigibles sans mise en demeure préalable. Le taux de ces pénalités apparaît sur la facture et ne pourra excéder trois fois le taux d'intérêt légal.

7 PREUVE DE LA TRANSACTION

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des devis et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

8 LIVRAISON

8.1

La livraison n'est faite qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du Vendeur. Les produits sont livrés uniquement sur les zones géographiques desservies, listées dans l'article 2.

8.2

Les produits commandés sont livrés, dans une limite de poids n'excédant pas 30 Kg par commande et selon le choix de l'Acheteur et dont les services de livraison sont listés dans la FAQ.

8.3

Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, l'Acheteur doit alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, l'Acheteur doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé).

8.4

L'Acheteur doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...).

8.5

Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'Acheteur, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

8.6

L'Acheteur devra alors confirmer par courrier recommandé ses réserves au transporteur au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la réception du ou des articles et transmettre une copie de ce courrier par courrier électronique ou simple courrier au Vendeur à l'adresse indiquée dans la rubrique Contact.

8.7

Si les Produits nécessitent d'être renvoyés au Vendeur, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès du Vendeur dans les 7 jours suivant la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour du Produit ne pourra être accepté que pour les Produits dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...).

8.8

Le risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au consommateur seulement au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ces biens. Lorsque le consommateur confie la livraison du bien à un transporteur autre que celui proposé par le professionnel, le risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au consommateur à la remise du bien au transporteur.

9 ERREURS DE LIVRAISON

9.1

L'acheteur devra formuler auprès du vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des Produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le devis et/ou la facture. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

9.2

La réclamation pourra se faire via la rubrique Contact.

9.3

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera le Vendeur de toute responsabilité vis-à-vis de l'Acheteur.

9.4

A réception de la réclamation, le Vendeur attribuera un numéro d'échange du ou des Produit(s) concerné(s) et le communiquera par courriel à l'Acheteur. L'échange d'un Produit ne peut avoir lieu qu'après l'attribution du numéro d'échange.

9.5

En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout Produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au Vendeur dans son ensemble et dans son emballage d'origine, en Colissimo, à l'adresse spécifiée dans la rubrique Contact.

9.6

Les frais de retour sont à la charge du Vendeur.

10 GARANTIE DE PRODUITS

10.1

Les produits réalisés par impression 3D (technologies proposées par *JS 3D*) peuvent présenter des particularités, comme des couches perceptibles, des irrégularités, des faces plus ou moins rugueuses, qui sont intrinsèques à la méthode de fabrication. Ces caractéristiques sont à considérer comme normales et ne constituent pas des défauts.

10.2

Le Vendeur est garant de la conformité des produits au contrat.

JS 3D garantit que chaque produit d'impression 3D est réalisé selon les spécifications fournies par le Client. Si un produit s'avère non conforme aux spécifications établies ou présente un vice caché, le Client a la possibilité de contacter notre service client pour une demande de remboursement ou de remplacement, conformément aux garanties légales.

10.3

La garantie ne couvre pas les variations mineures n'affectant pas la fonctionnalité du produit ni les particularités esthétiques propres à l'impression 3D mentionnées ci-dessus. De plus, *JS 3D* décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation incorrecte du produit, d'accidents ou d'interventions extérieures.

10.4

L'Acheteur peut formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité, conformément aux dispositions des articles L. 211-4 du Code de la consommation, ou au titre de la garantie des vices des articles 1641 et suivants du Code civil.

10.5

L'Acheteur dispose d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du produit pour mettre en œuvre la garantie légale de conformité.

A ce titre, il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, dans les conditions prévues à l'article L. 211-9 du Code de la consommation.

L'Acheteur n'est pas tenu de rapporter la preuve de l'existence d'un défaut de conformité, dans les 6 mois (24 mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion) suivant la date de délivrance du produit.

10.6

L'Acheteur, s'il met en œuvre la garantie des vices prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil, pourra choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix, et ce conformément à l'article 1644 du Code civil.

10.7

Exclusion de garantie – Les garanties décrites ci-dessus ne s'appliquent pas aux défauts causés par une mauvaise utilisation de l'Objet par le Client, un défaut d'entretien ou si les défauts ou non-conformités sont causés par ou en relation avec :

- Les propriétés mécaniques de l'Objet (telles que la densité, la résistance aux chocs, la résistance à la traction, l'élongation, la température de fusion, l'élasticité, la limite de fatigue).
- Les matériaux utilisés ou les finitions choisies par le Client.
- Toute différence pouvant exister entre la représentation visuelle de l'Objet souhaitée telle qu'apparaissant sur une image ou autre représentation, en raison notamment de la difficulté à faire apparaître le rendu des matières à l'écran.
- Toute association des Objets avec des éléments matériels, équipements, matériaux, ou produits qui ne sont pas fournis, approuvés ou spécifiquement recommandés par *JS 3D*.
- Le type d'impression choisie par le Client.
- La géométrie de l'Objet, selon les tolérances données à titre indicatif par *JS 3D*.
- Toute modification apportée aux Objets par le Client ou par des tiers.
- Toute modification graduelle et naturelle de l'Objet au fil du temps.
- Tout accident, vandalisme, négligence ou erreurs de manipulation causant des dommages aux Objets.

- L'usure normale des Objets.
- Une installation, un entretien ou un stockage défectueux des Objets.

11 DROIT ET DELAI DE RETRACTATION

11.1

Les objets issus des prestations 3D étant dans tous les cas des biens personnalisés, le droit de rétractation ne peut s'appliquer au Client conformément aux dispositions de l'article L221-28 3° du Code de la consommation qui prévoit que « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ».

12 FORCE MAJEURE

12.1

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable de tout retard ou non-exécution lié à des circonstances indépendantes de sa volonté (panne d'équipement, rupture de stock de matières premières, etc.).

13 LOI APPLICABLE

13.1

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'Acheteur s'adressera en priorité au Vendeur pour obtenir une solution amiable. A défaut, l'Acheteur pourra engager une procédure devant la juridiction de son choix en respectant les règles du Code de Procédure Civile et du Code de la Consommation.

En cas de litige, attribution de juridiction est faite aux Tribunaux de la ville d'Orléans.